

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Èvre – Thau – St Denis

Siège : Syndicat Mixte des Bassins Èvre – Thau – St Denis – Robinets – Haie d'Allot

Ilot de l'Èvre - 2 rue des Arts et Métiers – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES



Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau

11 juillet 2024 à 11h30, salle Plard, Centre culturel de la Loge, BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

1er Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 8 présents / 0 pouvoir

Nom	Prénom	Organisme	Signature
AUDOIN	Dominique	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
BACLE	Philippe	Commune de Sèvremoine	
BENOIST	Yannick	Commune de Mauges-sur-Loire	
BERLAND	Yves	Etablissement Public Loire	
BIDET	Antoine	Commune de Chemillé-en-Anjou	
BOURCIER	Corinne	Conseil Départemental du Maine et Loire	
BRIAND	Benoit	SMIB Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Allot	
CAILLAUT	Guy	Commune de Mauges-sur-Loire	
DELAUNAY	Patrice	SMIB Èvre - Thau - St Denis - Robinets - Haie d'Allot	
DOUGÉ	Christophe	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
GALLARD	Christophe	Commune de Beaupréau-en-Mauges	
GALY	Marie-Christine	Commune de Bégrolles-en-Mauges	
HAY	Laurent	Commune de Montrevault-sur-Èvre	
LEBRUN	Régis	Commune de Beaupréau-en-Mauges	
LE GAL	Marie	Commune de Mauges-sur-Loire	Excusée
MARSAUT	Maurice	Commune du May-sur-Èvre	
MARTIN	André	Conseil Régional des Pays de la Loire	
THOMAS	Damien	Commune de Beaupréau-en-Mauges	
TIGNON	Jean-Robert	Commune de Saint-Léger-sous-Cholet	

2ème Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : 6 présents / 0 pouvoir

Nom	Prénom	Organisme	Signature
BOUVRAY FENON	Yves Stéphanie	Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la protection des milieux aquatiques	
CASSIN	Hubert	Syndicat des propriétaires fonciers ruraux de Maine et Loire	
MAHE	Katia	Chambre d'Agriculture de Maine et Loire	
Le Bouscous	Christophe	Comité Régional de Développement Agricole des Mauges	
LANGEVIN	Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire	Excusé
LEBOULENGER	Michèle	La Sauvegarde de l'Anjou	
BLANCHARD	Philippe	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire Anjou	
CHARRIER	Claude	Comité départemental de Maine et Loire de canoë-kayak	

3ème Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés : 2 présents / 1 pouvoir

Nom	Prénom	Organisme	Signature
		Préfet de la région Centre coordinateur du bassin Loire Bretagne ou son représentant	
		Préfet de Maine et Loire ou son représentant	
SCIERS	Viviane	Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou son représentant	pouvoir à la DREAL
BLLOT CHENAISS	François Jacques	Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant	
ROUVEURE	Yvan	Délégué Interrégional de l'Office Français de la Biodiversité ou son représentant	
SALVIAC	Guillaume	Directeur Départemental des Territoires ou son représentant	

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres ayant le pouvoir de vote : 1

Personnel technique présent

- Florence FOUSSARD – Animatrice de la CLE du SAGE Èvre – Thau – St Denis
- Laurine TIGNON – Chargée de missions Gestion Quantitative de la ressource en eau

Le président Christophe DOUGÉ ouvre la séance et commence par rappeler l'ordre du jour de la séance.

Pour mémoire, la CLE s'est tenue à l'issue du COPIL de fin de phase 1 de l'étude HMUC suite au décalage de ce dernier pour cause de période de réserve électorale.

1. Validation de la phase 1 de l'étude HMUC Èvre-Thau-St Denis

Suite au COPIL de fin de phase 1 qui s'est tenu juste précédemment, et à la présentation des résultats de la phase 1, les membres de la CLE sont amenés à valider afin de poursuivre la suite de l'étude.

Sous réserves des remarques et de demande de complément faites lors du COPIL, les membres de CLE présents valident à l'unanimité la fin de phase 1.

Les remarques formulées sont les suivantes :

- Expliquer et justifier les modalités de calculs de la sur-évaporation des plans d'eau. La donnée sur la forme (prismique ou cubique) des ouvrages n'est pas disponible. La différence de « profil » d'évaporation n'a pas été prise en compte dans le calcul, contrairement à ce qui a pu être fait sur d'autres bv.
- Ressortir les échanges entre membres du COTECH relatifs aux choix des hypothèses de calcul pour l'origine des eaux d'abreuvement du bétail : justifier le choix

2. Présentation du rapport d'activité du SAGE 2023

Florence FOUSSARD a extrait quelques éléments notables du rapport d'activités pour la présentation.

Ce rapport n'appelle pas de remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Point d'information

- Situation hydrologique

La DDT a transmis dans la semaine le bulletin hydrologique n°3 de la saison d'étiage 2024. Le mois de juin est le 5^{ème} mois de pluviométrie excédentaire consécutif par rapport à une année moyenne.

L'Èvre n'a pas franchi de seuil de vigilance à ce stade. La cellule d'animation de la CLE maintient la veille et continuera à transmettre des informations selon l'évolution de la situation au cours de l'été.

- **Mise en place du réseau de suivi complémentaire des étiages**

Laurine TIGNON présente la mise en place d'un réseau de point de suivi des écoulements des affluents du territoire Èvre-Thau-St Denis-Robinets-Haie d'Alot, basé sur le protocole ONDE, qui lui évalue l'état des écoulements sur les cours d'eau principaux.

Le suivi est assuré par les agents du SMiB mais les élus peuvent contribuer également. Tous les 15 jours, Laurine TIGNON produira une carte, reflet de la situation hydrologique des affluents des bassins versants du territoire. En fin de campagne un bilan sera établi. A termes, ce travail permettra de mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements hydrauliques et pourra être utilisé dans les études de gestion quantitative de la ressource.

Christophe DOUGÉ lève la séance à 12h.

Prochaine réunion de la CLE en séance plénière : date à caler ultérieurement courant octobre :

Phase 3 de l'étude HMUC : Croisement des 4 volets de l'étude